



Formulaire de demande de carte Évasion

NOM :

Prénom :

Date de naissance (jour/mois/année) :

Numéro de tél. : **Ile de résidence :**

Email :

La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire.

Adhésion aux newsletters Air Tahiti

Adhérez à nos newsletters pour recevoir nos offres spéciales et des conseils dédiés à vos voyages sur nos lignes !

☐ J'accepte de recevoir par mail des informations générales à caractère promotionnel et/ou informatif concernant Air Tahiti et ses produits – *Fréquence de 2 mails max par mois*

☐ J'accepte de recevoir par mail des informations à caractère promotionnel et/ou informatif concernant le programme de fidélité Air Tahiti Kaveka – *Fréquence de 2 mails max par mois*

LIRE ATTENTIVEMENT

Les conditions générales liées à l'obtention et à l'utilisation d'une carte Évasion Air Tahiti sont mentionnées au verso du présent formulaire.

Ces conditions générales liées aux produits « Cartes de réduction » sont susceptibles de modifications sans préavis. Les conditions à jour figurent sur le site internet de la compagnie.

La signature de ce formulaire implique que le demandeur reconnaît avoir pris connaissance et accepte ces conditions générales dans leur intégralité.

Fait à le

*Signature du demandeur
avec la mention
« Lu et approuvé » manuscrite*

*Signature de l'agent
attestant du contrôle des informations
mentionnées ci-dessus*

RESERVE A AIR TAHITI

Numéro attribué à la carte : H.....

Règlement de la carte par : ☐ Espèces ☐ Chèque ☐ CC

Carte valable jusqu'au :

Date et visa de l'agent :

LA CARTE ÉVASION AIR TAHITI

1. La carte Évasion Air Tahiti est dématérialisée, nominative, incessible et non remboursable.
2. Les avantages liés à la carte sont réservés exclusivement à son titulaire.
3. La carte Évasion Air Tahiti est limitée à une par personne.
4. Seules les personnes adultes peuvent souscrire à une carte Évasion. Ces personnes doivent être présentes physiquement en Polynésie Française lors de l'achat de la carte Évasion. Elles ne doivent pas être titulaires d'une carte 5 archipels ou Évasion en cours de validité.
5. L'attribution d'une carte Évasion Air Tahiti est acceptée si le formulaire de demande de carte est dûment et lisiblement rempli et que le client s'acquitte du montant de la carte :
 - 6 500 XPF par adulte ;
 - 4 000 XPF par enfant.
6. Pour l'achat de la carte Évasion, seuls les modes de paiement ci-après sont acceptés : espèce, chèque, carte bancaire/carte bleue.
7. La Carte Évasion est réservée aux particuliers uniquement effectuant des voyages de convenances personnelles. Les professionnels ne peuvent pas prétendre à cette carte.
8. Air Tahiti se réserve le droit de modifier sans préavis les conditions d'attribution de la carte Évasion ainsi que les pièces justificatives à fournir.
9. Air Tahiti se réserve le droit de supprimer sans préavis tout avantage lié à la détention d'une carte à toute personne qui aurait utilisé frauduleusement ladite carte, fait de fausses déclarations et/ou ne respecterait pas les conditions générales. La carte devra être restituée immédiatement.
10. Si le demandeur accepte de recevoir des messages à caractère promotionnel et/ou informatif concernant Air Tahiti, ses produits et son programme de fidélité, il peut à tout moment demander à ne plus être contacté à des fins de marketing direct et dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant (en application de l'article 34 de la loi n°78-17 du 06 janvier 1978, dite Informatique et Libertés). Il pourra exercer ce droit en contactant nos services par courrier : Direction Commerciale Air Tahiti BP 314 – 98713 Papeete ou par e-mail à direction.commerciale@airtahiti.pf.

CONDITIONS GENERALES DE LA CARTE ÉVASION

1. Le Passager doit :
 - Déposer le formulaire de souscription à l'agence Air Tahiti de Papeete, de Faa'a ou de Taravao. Il peut également l'envoyer par mail à l'adresse reservation@airtahiti.pf avec une copie de sa pièce d'identité ;
 - Effectuer 3 voyages en aller-retour au départ de Papeete ou en circuit fermé au départ de Papeete, payés aux tarifs commerciaux public éligibles. Chacun de ces 3 voyages s'effectue vers une île éligible d'un archipel différent de Polynésie Française parmi : les Iles-Sous-le-Vent, les Tuamotu Nord, les Australes et les Marquises ;
 - Pouvoir justifier en cas de besoin les voyages réalisés vers une île des 3 archipels en présentant l'ensemble des reçus itinéraires et de ses cartes d'accès à bord ;

À l'issue des 3 voyages, le passager réserve et bénéficie de la gratuité sur son 4^{ème} billet d'avion aller-retour à destination d'une île du 4^{ème} archipel non visité au cours de ses 3 voyages précédents.

Les 4 voyages doivent être effectués pendant la validité de la carte Évasion.
2. Seuls les billets payés aux tarifs commerciaux publics éligibles pourront, si les conditions liées à ce tarif le prévoient, donner lieu à un crédit de points Kaveka.
3. Les îles éligibles à la carte Évasion Air Tahiti sont : Huahine, Raiatea, Bora Bora, Maupiti, Rangiroa, Tikehau, Fakarava, Tubuai, Rurutu, Nuku Hiva et Hiva Oa.

Conditions de réservation et d'achat du billet gratuit :

1. Le 4^{ème} billet est accordé :
 - Uniquement si le passager a bien visité une île éligible de 3 archipels différents de Polynésie Française parmi : les Iles sous le vent, les Marquises, les Tuamotu Nord et les Australes ;
 - Obligatoirement vers une île du 4^{ème} archipel non visité et non desservie en *Beechcraft* ou *Twin Otter*.
 - Pour un séjour d'une durée maximale de 28 jours consécutifs.
2. Le 4^{ème} billet doit être utilisé dans les 18 mois qui suivent la date d'achat de la carte.
3. La réservation et l'émission du 4^{ème} billet doivent se faire de façon simultanée, à l'agence Air Tahiti de Papeete, de Faa'a ou de Taravao.
4. Les taxes, redevances, surcharges carburant et autres frais afférant au 4^{ème} voyage devront être acquittés par le passager.
5. Les modifications du 4^{ème} billet sont soumises à certaines conditions et peuvent faire l'objet de frais. L'ensemble des conditions et des frais sont disponibles en ligne sur notre site internet www.airtahiti.pf, ou en agences.
6. Le 4^{ème} billet est non remboursable, à l'exception des taxes et redevances.
7. Le 4^{ème} billet non utilisé est non monnayable.

Validité :

8. La carte Évasion est valable 18 mois à compter de sa date d'émission.
9. Air Tahiti se réserve le droit de modifier les conditions d'application de la carte Évasion, sans préavis et avec application immédiate.

La loi applicable est la loi française. Tout contentieux lié à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat sera soumis aux juridictions de ressort de Papeete qui sont les seules compétentes en la matière, à défaut de résolution amiable au préalable.

L'intégralité des conditions d'utilisation et de voyage liées à ces tarifs est disponible et à jour sur le site Air Tahiti **www.airtahiti.pf**.